

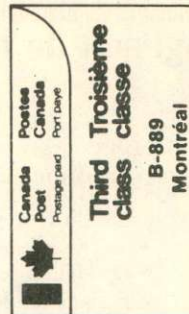
service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



nouvelles csn

numéro 66

semaine du 29 janvier au 4 février 1980



LE TRAVAIL, volume 55, numéro 1

Une nouvelle parution du journal de la CSN, *Le Travail*; daté de février 1980. Principaux sujets abordés : les travailleurs du poisson en Gaspésie, la lutte des employés de la Banque Royale au Saguenay/Lac Saint-Jean et le droit de grève dans le secteur public.

□ □ □



dessin tiré du bulletin d'information *Justice Prison* n° 44.

LA SITUATION DANS LES ÉCOLES... LA FAS VEUT UNE CONVENTION ET VITE... LE FRONT COMMUN POUR BIENTÔT DANS L'HÔTELLERIE?... LES SS SONT PARMIS NOUS...

dans le soutien scolaire et le soutien-cégep

ON VEUT UNE BONNE CONVENTION, ON VA L'OBTENIR!

11 000 des 13 000 employés de soutien membres de la CSN sont maintenant en débrayage dans plus de 62 commissions scolaires et 21 cégeps dans la plupart des régions du Québec. Depuis l'annonce et surtout le début de la grève, les négociations se sont accélérées et, du côté patronal, les gros canons commencent à entrer dans la partie. Principalement, les employés de soutien des commissions scolaires et des cégeps (FESP/CSN) se battent pour la sécurité d'emploi (en ce qui concerne l'abolition des postes, la mobilité du personnel et les contrats à forfait) et contre les fardeaux de tâche (les postes vacants, la définition des postes et les horaires de travail). Mais les travailleurs et travailleuses du soutien savent le fin fond du problème : les administrations de commissions scolaires et de cégeps trouvent plus facile de faire des économies sur le dos des travailleurs (coupures de postes, contrats à forfait...) plutôt que sur la paperasse, l'engagement du personnel de cadre, l'ameublement...

★ ★ ★

L'agenda du mouvement

février

14-15-16 CSN conseil confédéral à Montréal, ordre du jour :

ordre du jour :

- accréditation multi-patronale
- modalité de contrôle des usagers dans les garderies
- institut national de productivité
- rapport d'étape du comité d'orientation
- la proportionnelle
- rapport du service de l'éducation
- élections à certains postes du comité de la condition féminine
- éducation économique
- caisse de stabilisation de l'emploi
- conflits en cours.

17 **fédération du commerce**
mini-congrès pour Montréal

19-20 CIF réunion du comité
inter-fédérations

22-23-24 SECSN assemblée générale à
Québec

mars

2 **fédération du commerce**
mini-congrès pour
Saint-Hyacinthe

6-7-8 **Conseil central Saint-Jean**
congrès sous le thème
La CSN dans la région

9 **fédération du commerce**
mini-congrès pour Québec

Sessions de formation en organisation

février

15-16 conseil central de l'Outaouais
(Hull)

25-26 comité de la condition féminine
CSN

mars

6-7-8 conseil central de Sorel

avril

11-12 conseil central de l'Outaouais
(Mont-Laurier)

Montréal, le 29 janvier 1980 — **DEVANT LA LENTEUR DES NÉGOCIATIONS, LA FAS CLAME QUE LA PATIENCE A DES LIMITES** — La Fédération des affaires sociales de la CSN s'impatiente face au retard du ministre des Affaires sociales, Denis Lazure et de ses collègues responsables des négociations dans le secteur public, les ministres Gendron et Parizeau, à répondre à la demande de la Fédération de faire le point sur les négociations. Vendredi dernier, le secrétaire-général de la Fédération adressait une lettre au ministre Lazure avec copies à ses collègues afin de demander une rencontre en vue de clarifier la situation des négociations qui périclitent depuis plus de deux mois. Il y a déjà plus de deux mois, en effet, qu'une entente de principe est intervenue entre les parties à la suite d'une grève de plus de quatre jours, à la fin de novembre. Et les négociateurs patronaux n'ont toujours pas accouché de l'ensemble des textes qui traduisent correctement l'entente de principe. Les hésitations patronales vont même jusqu'à s'interroger sur la nature du statu quo, lorsqu'il y a eu accord à ce niveau. Ce décalage entre l'entente de principe et la rédaction du texte final de la nouvelle convention collective plonge plusieurs syndiqués dans l'incertitude sur la portée et les modalités d'application de cette entente de principe, ce que la Fédération ne peut tolérer indéfiniment.

★ ★ ★

Montréal, le 29 janvier 1980 — **SELON NORBERT RODRIGUE, L'EMPRISONNEMENT DE JEAN-CLAUDE PARROT EST UN JOUR MALHEUREUX POUR LA DÉMOCRATIE** — La CSN vient de dénoncer avec vigueur le refus de la Cour suprême du Canada d'entendre l'appel du président du Syndicat des postiers, Jean-Claude Parrot. « L'histoire se répète, a déclaré le président Norbert Rodrigue, puisqu'il y a sept ans, à la même date, la même Cour suprême refusait d'entendre l'appel logé par les présidents des trois centrales québécoises, MM. Pépin, Laberge et Charbonneau, condamnés à un an de prison pour outrage au tribunal, suite aux négociations du premier front commun. » Commentant ce nouveau geste du plus haut tribunal du pays, le président de la CSN constate que ce refus vient en quelque sorte avaliser le comportement du gouvernement fédéral qui, en abusant de sa force en faisant adopter une loi spéciale, privait par le fait même un groupe de travailleurs de droits aussi fondamentaux que celui de négocier et de faire grève si ses revendications ne sont pas entendues. Norbert Rodrigue déclare enfin qu'aucun travailleur ne doit demeurer insensible, face à cette situation, et que c'est une responsabilité du mouvement ouvrier organisé de s'opposer à l'instauration d'un régime de lois d'exception, avec toutes les conséquences qui en découlent, comme l'emprisonnement de dirigeants et de militants syndicaux.

★ ★ ★

Québec, le 31 janvier 1980 — **L'OPPOSITION S'ORGANISE FACE À LA DÉCISION RENDUE PAR LE MINISTRE BÉRUBÉ DANS LA FORÊT DOMANIALE DES APPALACHES** — Plus de 120 travailleurs membres de la CSN sont venus rencontrer le ministre Bérubé afin de l'informer de leur appui aux travailleurs de Rexfor, qui, dans la forêt domaniale des Appalaches, risquent, au moins pour un tiers d'entre eux, de perdre leur emploi. Ils ont donc exigé du ministre Bérubé qu'il retire sa décision de transformer le mode d'exploitation de la forêt domaniale des Appalaches afin de préserver les droits et les emplois des travailleurs touchés et d'assurer à ces mêmes travailleurs une saison minimale de travail de sept mois par année. En quittant, les manifestants ont dit au ministre d'agir rapidement sinon ils reviendraient.

la mobilisation se maintient

Outre le piquetage devant les centres administratifs, les écoles et les cégeps, de nombreuses manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes : à **Trois-Rivières**, 150 des 600 employés de soutien de la région ont manifesté ; à **Rimouski**, plus de 200 membres de la CSN et de la CEQ ont manifesté, principalement devant le centre administratif de la commission scolaire régionale ; à **Thetford**, également, plus de 200 membres de la CSN et de la CEQ ont manifesté conjointement ; à **Montréal**, enfin, trois manifestations : une première devant le siège administratif de la CECM, où plus de 1200 employés de soutien se sont donné rendez-vous pour crier leur détermination ; une deuxième où plus de 500 travailleurs et travailleuses ont manifesté devant les bureaux du ministre de l'Éducation, rue Fullum ; une dernière, enfin, où 150 employés de soutien des cégeps ont manifesté devant le siège de la Fédération des cégeps, organisation patronale regroupant les administrations locales.

Montréal, le premier février 1980 — **REJET MASSIF DES OFFRES PATRONALES À LA FNEQ (CSN)** — Appelés à se prononcer sur les dernières offres patronales déposées à la table de négociation le 23 janvier dernier, les quelque 40 syndicats d'enseignants de cégep membres de la FNEQ (CSN) les ont très majoritairement rejetées (3 enseignants sur 4). Par ailleurs, les enseignants ont décidé de ne pas suivre la recommandation de grève générale faite par leurs instances de négociation. Si le vote de grève avait été acquis, les enseignants de Cégep auraient rejoint les autres groupes de l'éducation en grève dès le début de la semaine prochaine. En conséquence, la FNEQ réunira ses responsables de négociation dès le début de la semaine prochaine afin d'examiner plus en détail la situation et de faire le point sur le déroulement futur de la négociation. Rappelons que depuis le 23 janvier dernier, il n'y a eu aucune rencontre de négociation entre la FNEQ et la Fédération des Cégep.

★ ★ ★

Québec, le 28 janvier 1980 — **LES ENSEIGNANTS DES COLLÈGES PRIVÉS MENACENT DE REPRENDRE LES MOYENS DE PRESSION** — Dans un communiqué de presse, les syndicats des institutions privées d'enseignement, membres de la CSN, rappellent que leurs négociations piétinent sur les mêmes sujets qui sont actuellement objet de conflit pour les enseignants de la CEQ et pour les employés de soutien (CSN) des commissions scolaires et des Cégeps. Dans le secteur de l'enseignement privé comme dans le secteur public, les principaux enjeux de la négociation sont la sécurité d'emploi, la tâche de l'enseignant, ainsi que la place et le rôle du syndicat comme défenseur des intérêts de ses membres. Les professeurs syndiqués du petit séminaire de Québec, du séminaire Saint-François, de Cap Rouge, du séminaire de Saint-Georges de Beauce, du séminaire de Chicoutimi, du séminaire de Saint-Hyacinthe et du Collège de Lévis annoncent donc qu'ils devront eux aussi recourir très bientôt, aux mêmes moyens de pression que leurs vis-à-vis de la CEQ. Si les patrons de ces institutions continuent de refuser une réponse positive à leurs légitimes revendications.

★ ★ ★

APPUI AUX TRAVAILLEURS DE CHNC, NEW CARLISLE — 14 syndicats, regroupant la presque totalité des travailleurs des communications et de l'information du Saguenay/Lac Saint-Jean, viennent d'accorder leur entier appui aux employés en lock-out du poste de radio gaspésien CHNC. Réunis en assemblée, ils ont décidé de les soutenir par des mesures concrètes : versement hebdomadaire d'une somme de \$ 300 et diffusion de la liste des scabs dans la région.

□ □ □

FIN DE SERVICE DE MINIBUS FOREST? — À la suite de la décision de la CTCUM d'effectuer elle-même le transport des handicapés dans la région montréalaise (obligation gouvernementale depuis 1978), le syndicat des employés de Minibus Forest (CSN) entend mener la lutte pour un transport de qualité pour les handicapés à Montréal. Un dossier à suivre.

□ □ □

JOURNÉE D'ÉTUDE À LA SSQ — Les 80 vendeurs de la SSQ, syndiqués à la CSN, se sont réunis à Québec, devant le siège de la SSQ, mutuelle d'assurances-groupes, afin de protester contre le lock-out camouflé dont ils sont victimes. En effet, l'employeur fait des suspensions à fond de train, c'est-à-dire tous les jours, pour un nombre différent de vendeurs à chaque fois et pour des durées différentes. De nombreux syndicats CSN sont membres de la SSQ.

□ □ □

MANIFESTATIONS POUR VAILLANCOURT — Le 25 janvier, une vingtaine de travailleurs et travailleuses de Vaillancourt sont intervenus dans le cadre d'un souper-causerie sur le référendum auquel participait le ministre Yves Bérubé. Les travailleurs ont expliqué leur fermeture, l'irresponsabilité du gouvernement et fait signer des pétitions. Environ 80 personnes participaient à ce souper. Quelques jours plus tard, les travailleurs de Vaillancourt sont de nouveau intervenus lors de la période de questions pendant une assemblée publique du PQ : ils ont expliqué les revendications de la CSN quant aux fermetures. Les 400 personnes présentes les ont accueilli chaleureusement.

Montréal, le 29 janvier 1980 — **REJET DES OFFRES PATRONALES PAR LA CSN-CONSTRUCTION ET RECOMMANDATION DE GRÈVE** — Le comité élargi de négociation de la FNSBB (CSN-construction) a décidé de convoquer des assemblées générales des travailleurs de la construction affiliés à la CSN et de leur recommander le rejet des offres de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec et de donner mandat à leur exécutif de déclencher la grève au moment jugé opportun. Cette consultation devrait se terminer vers le 9 février. La CSN-construction fait cette proposition de rejet simplement parce que ces offres sont rétrogrades : prolongation des journées de travail au-delà de huit heures, insécurité d'emploi, absence de notion d'ancienneté, utilisation des artisans, manque de sécurité physique... La FNSBB entend continuer ses contacts avec la FTQ dans l'espoir d'en arriver à une position d'actions communes et exige que l'AECQ entreprenne le plus tôt possible des négociations intensives qui amèneront des améliorations à la qualité de vie des travailleurs de la construction.

★ ★ ★

LES SS SONT PARMIS NOUS — *Les SS, ce sont les stéréotypes sexistes. Exemples : « Mais tu vas te marier, tu n'as pas besoin de faire de longues études... » ou « Les coiffeurs et les infirmiers sont des fifis... » ou « La présence d'une fille dans le cours de menuiserie peut perturber les garçons qui s'y trouvent... » Les stéréotypes sexistes se transmettent surtout dans les manuels scolaires et c'est pourquoi le comité d'action des États généraux II sur le sexisme et le racisme a décidé de lancer une grande campagne provinciale de boycottage des manuels scolaires qui sont sexistes. Voici d'ailleurs une liste de livres à dénoncer (auprès de l'école, de la commission scolaire, du ministère) :*

Grammaire des ensembles et orthographe de base, 6e année, Mon nouveau vocabulaire, 2e et 3e année, Joies de lire, 6e année, J'aime lire, 3e année, Je veux lire, 1re année, Jouons ensemble, 2e année, Le Sablier français, 1re année, Bonjour copains, 2e année, Mieux vivre, Élémentaire, L'Éducation familiale, secondaire, Charme, H.R.W., En marche vers le Christ, 1re secondaire, Église à l'écoute du monde 5e secondaire.

★ ★ ★

Montréal, le premier février — **UN DÉBRAYAGE DE 24 HEURES À L'HÔTEL MÉRIDIEN** — Les 400 employés de l'Hôtel Méridien ont débrayé pour 24 heures afin de signifier leur rejet des offres « finales » de la compagnie, qui comme bien d'autres administrations de chaînes hôtelières de la province n'ont pas encore compris pourquoi les travailleurs et travailleuses de l'hôtellerie choisissaient en nombre de plus en plus grandissant la CSN plutôt que le complaisant local 31. Ainsi, les offres salariales ne couvrent même pas l'inflation alors qu'il y a encore une grande marge au niveau des vacances annuelles, des congés de maladie, du fardeau de tâche... Devant l'unité d'action des patrons, facilement vérifiable dans les textes de convention soumis dans différents hôtels, les travailleurs et travailleuses de l'hôtellerie forgent de plus en plus, eux aussi, leur unité et s'appuient de manière concrète.

MENACE DE GRÈVE DANS LES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC — *C'est à 96 % que les employés de stationnement de Québec ont donné mandat à leur exécutif de déclencher des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée afin d'amener le règlement de la convention collective entre le syndicat et la société Parc Auto du Québec métropolitain. Au total, une telle grève toucherait plus de 15 000 places de stationnement.*

□ □ □

OCCUPATION DU BUREAU DU DÉPUTÉ CHEVRETTE — Des militants de Crino, dont la fermeture est annoncée par la coopérative de Granby (maintenant Agropur), et des travailleurs de la construction membres de la CSN sont allés rencontrer le député de Joliette, Guy Chevette, ancien militant de la CEQ. Les travailleurs ont exposé les trois revendications de la CSN sur le droit au travail et face aux fermetures. Le député Chevette s'est bien déclaré d'accord, en particulier sur le droit à l'information, mais ça ne semble pas pour demain que le PQ va s'en occuper.

□ □ □

DE NOMBREUX CHÔMEURS SANS REVENUS SE VOIENT REFUSER TOUTE AIDE SOCIALE — *De nombreux groupes populaires et syndicaux de la Pointe Saint-Charles, dans le sud-ouest de Montréal, se sont réunis pour dénoncer une situation scandaleuse qui existe dans plusieurs bureaux d'aide sociale. En effet, de nombreuses personnes, attendant depuis plusieurs semaines leur premier chèque d'assurance-chômage se voient refuser toute forme d'aide sociale, contrairement aux fins et aux buts de la loi, qui dit à l'article 6 : « l'aide sociale comble les besoins ordinaires et spéciaux d'une famille ou personne seule qui est privée de moyens de subsistance. »*

□ □ □